

## Conseil municipal du 2 mars 2019

Madame le maire ouvre la séance à 9h.

Un secrétaire de séance est désigné : Roger Déret

**Approbation du procès-verbal du 18 décembre 2018** : une modification : suppression du suppléant Alain Dutheil au sein du syndicat mixte de Millevaches PNR : adopté à l'unanimité.

**Proposition de périmètre d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sur le bassin versant de la Creuse** : La commune est sur 2 bassins versants : la Dordogne et la Creuse : nous sommes concernés par ce SAGE par un morceau de terrain : Puy d'Amont où se trouve un petit ruisseau qui rejoint la Creuse. Ce schéma d'aménagement est sur 3 régions, 8 départements et 451 communes et constitue une partie du bassin Loire-Bretagne. Avis favorable à l'unanimité.

**Transfert des compétences « eau » et « assainissement » à la Communauté de Communes Marche et Combrailles en Aquitaine** : Le 16 janvier 2019, la communauté de commune a délibéré pour le report de la compétence eau en 2026. L'opposition prend effet si elle est décidée par 25% des communes membres représentant au moins 20% de la population. 2 communes sont autonomes et les autres ont donné la compétence à des syndicats. Avis défavorable à l'unanimité au transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**Groupement d'achat d'énergie 2020 – 2022 par le Syndicat Des Energies de la Creuse** : depuis l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie et à la suppression des tarifs réglementés, la commune avait adhéré à un groupement d'achat départemental en 2016. La proposition est maintenant d'adhérer à un groupement d'achat régional de 2020 à 2022. Le coût annuel de l'énergie pour la commune est de l'ordre de 12800 €. Adoptée à l'unanimité.

**Projet de numérotation et adressage sur la commune** : Ce projet a commencé en 2017 et une rencontre a eu lieu le 21 janvier 2019 avec le référent régional de l'adressage. La proposition de numérotation numérique a été refusée. Un projet est fait pour le bourg avec 3 propositions :

- la première retient essentiellement des routes indiquant les directions.
- la deuxième retient des destinations ou thématiques
- la troisième retient des secteurs parcellaires qui ont déjà des appellations anciennes.

Un vote aboutit à 1 voix pour la proposition n°1, 1 voix pour la proposition n°2, 7 voix pour la proposition n°3.

La proposition n°3 est donc adoptée.

**Délibération sur la résolution finale du 101<sup>ème</sup> congrès des maires** : Après délibération, la résolution est rejetée par 8 abstentions et 1 vote contre.

### **Bassin Scolaire :**

- **prise de compétence « services école » par la Communauté de Communes** : une délibération du 19 décembre 2018 de la communauté de commune reprend cette compétence « services écoles » : fonctionnement matériel, le clos et couvert des bâtiments scolaires, le personnel, sauf ce qui concerne la cantine, le transport scolaire et la garderie qui restent à la charge du bassin scolaire.

- **carte scolaire** : une rencontre a eu lieu avec l'inspecteur d'académie le 28 janvier et il a indiqué qu'un poste serait supprimé et qu'il conviendrait de réfléchir à un RPI. Lors de la réunion avec les parents d'élèves, leurs décisions n'étaient pas prises ou en tout cas pas affichées à cette occasion. Il a bien été indiqué aux parents d'élèves que la municipalité souhaitait garder la classe ouverte le plus longtemps possible.

**Point sur le projet photovoltaïque** : rencontre avec le sous-préfet d'Aubusson le 28 décembre et sensibilisation sur l'échéancier à respecter. Ceci a permis la nomination du commissaire-enquêteur et une enquête aura lieu du 11 mars au 12 avril. Le conseil municipal devra donner un avis. Le déroulé pourrait ensuite être le suivant : le prestataire devra déposer un dossier pour début juin à la Commission de Régulation de l'Énergie et l'examen national des projets aura lieu courant août. Si le projet est retenu, on peut envisager le début des travaux en octobre novembre 2020 pour une livraison au printemps 2021.

**Point de la commission «travaux voiries» :** une réunion a eu lieu le 22 janvier. Il faut refaire les lignes blanches des points de « stop » et de « céder le passage » dans le bourg. Ceci pourra être payé sur les amendes de police qui nous sont reversées annuellement. Pour l'élagage des routes, des courriers ont été envoyés à des propriétaires qui n'ont pas mis en œuvre les travaux demandés. Une relance devra être faite aux personnes concernées en leur précisant que les travaux seront faits et leur seront facturés. Il convient de poursuivre l'entretien des routes par le bouchage des trous dans les routes en appliquant de l'enrobé. Ceci est fait par les employés communaux. Des travaux de curage de fossés seront faits sur la partie route et chemins communaux et en lien avec l'association foncière de remembrement (AFR). Ces travaux seront faits la semaine du 11 mars. L'entretien des chemins sera coordonné avec l'AFR.

**Point de la commission «travaux bâtiments» :** les volets du bâtiment Le Moulin doivent être remplacés.

3 devis ont été examinés pour des volets en aluminium et les sociétés Grégoire et Breuil et Boyer ont fait des offres similaires et celle retenue le sera en fonction des délais d'intervention.

**Point de la commission «animation et information» :** le bulletin municipal 2018 a été diffusé en janvier. Un résumé des principales décisions prises par le conseil municipal sera intégré dans le prochain qui sortira en juin.

Pour le site internet, les sites de Saint-Agnant-près-Crocq et de Mérinchal ont été examinés. D'autre part, deux autres sites « Mon clocher » et Centre France ont aussi paru intéressants. Il faut donc choisir un prestataire et bien apprécier la nécessité d'intervention au niveau local ensuite. Le coût d'investissement pourrait être réduit en sollicitant le SDIC, ce qui va être fait.

#### **Point sur les associations**

- « **Les Genêts d'Or** » : M. Guy Goubely a adressé un courrier indiquant qu'il démissionne de la présidence.

- «**Entente Sud Est** » : 3 co-présidents des clubs de foot de Flayat, Mérinchal et Crocq-La Courtine vont convier les maires prochainement pour les informer de la situation de l'association.

**Point sur le déploiement de la fibre optique :** un jalon a été défini dont Flayat et Saint-Agnant ne font pas partie car la connexion était plutôt favorable par rapport à Mérinchal et Crocq. Nous pourrions avoir une prise fibre fin décembre 2020.

**Plan Particulier pour la Creuse :** il a été présenté aux élus de la communauté de communes. L'Etat s'engage à accompagner et soutenir les projets ciblés par ce rapport.

**Résidences démontables constituant l'habitat permanent (habitats légers et alternatifs), avis des élus :** pas d'opposition de principe, à examiner avec les candidats et dans le cadre de la réglementation.

**Motion pour soutenir le centre hospitalier d'Aubusson :** a été adoptée à l'unanimité.

#### **Questions diverses**

- **Repas de la Commune :** tout est prêt
- **Etrave à neige – avarie :** attente réponse.
- **Manœuvre militaire du 28.02 au 13.03.19 :** information donnée
- **Loïc Chambragne prévoit une rencontre avec les présidents d'associations** courant mars. (question de l'amicale des anciens footeux).

**Levée de séance à 12 h 55.**